

## Charte d'engagement de l'Athlète et du Parent d'Athlète mineur.

Cette charte est mise en place afin de définir les règles de bon fonctionnement du club d'athlétisme d'Auterive.

**Le non-respect répété de ces règles, entraînera de fait des sanctions à l'encontre de l'athlète.**

**En signant cette charte, j'accepte de me conformer à ces règles.**

### Tous les athlètes ont le devoir :

- De veiller à être à l'heure, à être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à la formation ni au groupe
- De participer aux petites tâches matérielles quand on me le demande ou même spontanément : rangement du matériel, propreté des lieux, etc...
- De gérer de manière responsable mon équipement personnel, en prévoyant des affaires de rechange en cas de pluie et UNE GOURDE D'EAU afin de ne pas avoir à traverser la piste pour aller boire
- D'être ATTENTIF aux consignes données par l'entraîneur, d'être respectueux de mes partenaires, de mes adversaires et d'accepter les « différences » en aidant, ceux qui auraient des difficultés et en cherchant à atteindre mon « meilleur niveau »
- D'être un compagnon agréable dans la vie du groupe et du club en général
- Si je suis témoin d'une situation irrespectueuse autant entre enfants qu'entre entraîneurs et athlètes, je dois en informer un membre du bureau
- Je **REPRESENTE L'ATHLETIC CLUB AUTERIVAIN** : je fais donc attention à mon attitude sur et en dehors de la piste et refuse toute forme de violence (physique ou verbale) en restant maître de moi en toutes circonstances
- En tant qu'athlète **RESPONSABLE** je suis mes résultats et performances sur le site de la **FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME**
- Je préviens 24h à l'avance si possible en cas d'absence à un entraînement. Cela doit être fait par mail au club : **athleticclubauterive@gmail.com**

### Tous les parents des athlètes mineurs ont le devoir :

- De confier en main propre l'athlète à son éducateur et être sûr que l'enfant est pris en charge
- De récupérer leur enfant à la fin de l'entraînement au bord de la piste en main propre ou à signaler à l'entraîneur le départ de l'enfant afin que celui-ci sache que l'enfant part avec un adulte responsable
- De participer, de façon régulière, au transport des enfants pour se rendre aux compétitions
- De respecter l'éducateur, son travail et ses choix
- Lorsque l'enfant est avec l'éducateur, de ne pas intervenir pendant l'entraînement
- De faire preuve de bonne volonté afin que l'enfant progresse en étant assidu et ponctuel aux entraînements

### Pour les compétitions :

- Les jours des compétitions je viens OBLIGATOIREMENT avec LE CHASUBLE DU CLUB + les chaussures de sport adaptées à la compétition
- Je respecte les CONSIGNES fournies par l'entraîneur lors de la compétition

### Je n'oublie pas :

- Que les Dirigeants et Educateurs sont BENEVOLES
  - Que les Athlètes ont le DROIT A L'ERREUR, les entraîneurs et juges-arbitres aussi
  - Que les parents sont SPECTATEURS : ils peuvent ENCOURAGER, mais doivent rester en retrait
- Et ne pas oublier que c'est avant tout un JEU ...

Signature (ou celles des parents pour athlète mineur) précédé de la mention « lu et approuvé » :